

# Cinq associations exigent l'arrêt de la centrale pour « mise en danger de la vie d'autrui »

Cinq associations alsaciennes viennent d'écrire à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) pour demander l'arrêt immédiat et définitif de la centrale de Fessenheim.

**LE COMITÉ** pour la Sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin, Stop Transport-Halte au nucléaire, Stop Fessenheim, Les Citoyens vigilants des environs de Fessenheim et la Fédération Alsace Nature estiment, dans

une lettre ouverte, « qu'il y a mise en danger délibérée de la vie d'autrui en situation d'extrême urgence du fait de l'absence de dispositifs d'ultime secours ». Explication : la prescription adoptée le 26 juin 2012 à l'issue des évaluations complémentaires de sûreté qui ont suivi l'accident nucléaire de Fukushima imposait à EDF « en tout état de cause » la mise en place de moyens d'alimentation électrique supplémentaires, à savoir des groupes électrogènes diesels d'ultime secours, ou DUS. L'ex-

ploitant disposait d'un délai de plus de 6 ans, qui expirait le 31 décembre 2018, pour réaliser ces travaux. Or, constatent les associations, ils n'ont pas été menés à bien.

« À ce jour, déplorent-elles, seuls des projets de nouvelle décision ont été formulés par l'ASN et ne sont toujours pas applicables ». Les cinq associations, qui considèrent donc « qu'il y a carence fautive de l'ASN », lui demandent d'imposer immédiatement à EDF « et à titre conservatoire de mettre à l'arrêt les deux réacteurs de

Fessenheim du fait que toutes les dispositions de sécurité n'ont pas été mises en place ». Elles attendent aussi du gendarme du nucléaire qu'il « intervienne auprès d'EDF pour que la procédure de mise en arrêt définitif des deux réacteurs s'ensuive immédiatement » et qu'il exige l'installation de DUS au plus vite « afin d'assurer l'ultime secours des installations subsistant après l'arrêt, y compris les piscines de désactivation ». Les deux réacteurs doivent cesser définitivement leur activité à l'été 2020. ■